

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification :

Identificateur de produit :	Blush®
Autre moyen d'identification :	N° d'enregistrement de la LPA : 32167
Distribué par :	N.M. Bartlett Inc. 4509 Bartlett Rd, Beamsville, Ontario, L0R 1B1, Canada Tél. : 905-563-8261
Numéro de téléphone en cas d'urgence :	Chemtrec 1 800 424-9300 (24 heures) Canutec 613 996-6666 (24 heures)
Emploi recommandé :	Solution de régulateur de croissance des plantes pour utilisation sur des pommes
Restrictions relatives à l'utilisation :	Garder hors de la portée des enfants.

2. Identification des dangers (ce produit est classé comme produit dangereux selon le Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17) :

Classe/Catégorie :	Liquide inflammable, catégorie 3
Voie d'exposition :	Irritant pour les yeux, catégorie 2A
Dangers non classés autrement :	Aucune
Mot-indicateur :	AVERTISSEMENT
Symbole(s) :	

Mentions de danger :	H225 Liquide et vapeur hautement inflammables H319 Le produit cause une irritation oculaire sévère.
-----------------------------	--

Mises en garde :	Prévention : P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. P233 : Garder le contenant fermé hermétiquement. P240 : Mettre à la terre le contenant et l'équipement de réception P241 : Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage à l'épreuve des explosions P242 : N'utiliser que des outils anti-étincelles. P280 : Porter des gants protecteurs/des vêtements protecteurs/une protection oculaire/une protection faciale Réponse : P303+361+353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau/sous une douche P305+351+338 : EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer avec soin avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, s'il y lieu et s'il est facile de le faire, puis continuer le rinçage de l'œil P337+313 : Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. P370+378 : En cas d'incendie : Utiliser du CO2 ou une mousse chimique pour éteindre Conservation : P403+235 : Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Élimination : P501 : Éliminer le contenu/contenant dans une installation approuvée de traitement des déchets.
-------------------------	---

3. Composition :

Numéro CAS :	Composant :	Pourcentage :
158474-72-7	Prohydrojasmon	5,25 %
63089-86-1	Polyoxyéthylène(60) sorbitol tétraoléate	30 %
71-23-8	n-propanol	33 %

La divulgation du reste du mélange n'est pas requise par le DORS/2015-17

4. Premiers soins :

Par inhalation :	Emmener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, composer le 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, préférablement de bouche à bouche si cela est possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires relatifs au traitement.
Yeux :	Tenir l'œil ouvert et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, s'il y a lieu, après 5 minutes de rinçage, puis continuer le rinçage de l'œil. Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour obtenir des conseils relatifs au traitement.
Peau :	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour obtenir des conseils relatifs au traitement.
Ingestion :	Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin pour obtenir des conseils relatifs au traitement. Si la personne peut avaler, lui demander de boire lentement un verre d'eau. Ne pas faire vomir, sauf si le centre antipoisons ou le médecin vous demande de le faire. Ne rien faire prendre par la bouche à une personne inconsciente.
Symptômes/Effets :	Aigus : Inconnu Retardés : Inconnu
Indication qu'une attention médicale immédiate et un traitement spécial sont requis, au besoin :	Aucun renseignement disponible

5. Mesures de lutte contre les incendies :

Modes d'extinction :	Approprié : CO ₂ , poudre sèche, mousse. Non approprié : Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.
Dangers spécifiques associés au produit chimique :	Tel que fourni, le produit ne présente aucun risque d'explosion. Lorsque mélangées à l'air et exposées à une source d'inflammation, les vapeurs peuvent brûler à l'air libre ou exploser si elles sont confinées.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers :	Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.

6. Mesures en cas de déversements accidentels :

Précautions personnelles, équipement de protection : et procédures d'urgence :	Consulter la section 8 intitulée « Contrôle de l'exposition et protection personnelle ».
Méthodes de confinement et de nettoyage :	En cas de fuite ou de déversement, utiliser des matériaux absorbants pour contenir les liquides et éliminer comme déchet. Voir également la Section 13. Renseignements concernant l'élimination.

7. Manutention et entreposage :

Précautions pour une manipulation sécuritaire du produit :	Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer du tabac ou d'aller aux toilettes. Enlever IMMÉDIATEMENT les vêtements de protection individuelle (ÉPI) après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Aussitôt que possible, enfiler des vêtements propres et laver à fond les vêtements souillés.
---	--

Conditions d'entreposage sécuritaire du produit :	Éviter le gel. Entreposer dans le contenant d'origine uniquement. En cas de fuite ou de déversement, utiliser des matériaux absorbants pour contenir les liquides et éliminer comme déchet. Voir également la Section 10. Stabilité et réactivité.
--	--

8. Minimisation de l'exposition et protection personnelle :

Limites d'exposition aux composants :							
Substance	Canada Ontario		Canada Québec		Canada Saskatchewan		ACGIH TLV
	ppm STEL	ppm TWA	ppm STEV	Mg/m3 TWA EV	ppm STEL	ppm TWA	TWA 8 heures STEL (C) plafond
n-propanol	-	100	250	200	400	200	100 ppm
Mesures d'ingénierie appropriées :		Aucune information applicable disponible.					
Équipement de protection individuelle :		Yeux et visage : Porter des lunettes ou un masque facial appropriés. Peau : Chemise à manches longues et pantalons longs. Gants étanches. Souliers et bas. Respiration : Aucune information applicable disponible					

9. Caractéristiques physiques et chimiques :

Aspect :	Liquide incolore transparent
Odeur :	Sans odeur
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	7,5
Point de fusion/de congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	~ 212 °F (100 °C)
Point d'éclair :	91 °F (33 °C) (vase clos)
Taux d'évaporation :	Aucune donnée disponible
Flammabilité/Limites :	Inflammable LII : aucune donnée disponible LIS : aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	1,00 g/ml à 68 °F (20 °C)
Solubilité (H₂O) :	Complètement soluble
Coefficient de partage :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Viscosité :	1,59 cSt à 68 °F (20 °C)

10. Renseignements sur la stabilité chimique et la réactivité :

Réactivité :	Aucune information applicable disponible.
Stabilité chimique :	Stable dans les contenants originaux pendant au moins 2 ans à la température ambiante (40-70 °F/4,4-21 °C)
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune information applicable disponible
Conditions à éviter :	Chaleur excessive
Substances incompatibles :	Agents comburants.
Produits dangereux de décomposition :	Aucune information applicable disponible

11. Renseignements toxicologiques :

Voies d'exposition probables :	Contact avec les yeux, contact avec la peau
Symptômes :	Par inhalation : Non irritant Yeux : Irritant modéré Peau : Non irritant Ingestion : Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë :	Orale : DL ₅₀ chez le rat >2 000 mg/kg
	Par inhalation : CL ₅₀ chez le rat >5,31 mg/L
	Cutanée : DL ₅₀ chez le rat >2 000 mg/kg
Corrosion/Irritation cutanée :	Non irritant
Dommages oculaires graves/Irritation oculaire :	Irritant oculaire modéré
Sensibilisation :	Non sensibilisant
Mutagénicité des cellules germinales :	Aucune donnée disponible
Cancérogénicité :	Aucun des composants de ce produit ne figure dans la liste des cancérogènes de NTP, du CIRC ou d'OSHA.
Toxicité pour la reproduction ou le développement :	Aucune donnée disponible.
Toxicité pour certains organes cibles :	Exposition unique : Aucune donnée disponible Exposition répétée : Aucune donnée disponible

12. Renseignements de nature écologique :

Écotoxicité :		
Espèce :	Durée d'exposition :	CL₅₀/CE₅₀/CI₅₀
Selon les données disponibles, la substance n'est pas dangereuse pour la vie aquatique		
Rémanence et dégradabilité :	La matière active est non toxique et se dégrade rapidement sous des conditions biologiques.	
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune donnée disponible.	
Mobilité dans le sol :	Complètement soluble dans l'eau	
Autres effets défavorables :	Aucun connu	

13. Renseignements concernant l'élimination :

Instructions pour l'élimination :	NE PAS réutiliser cet emballage à d'autres fins. Il s'agit d'un emballage recyclable qui doit être éliminé à un site de collecte des emballages. Communiquer avec le distributeur/détaillant local ou la municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'apporter l'emballage au site de collecte : 1. Rincer le contenant vide à trois reprises ou sous pression. Ajouter l'eau de rinçage au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. S'assurer que le contenant vide et rincé ne peut pas être utilisé à d'autres fins. S'il n'y a pas de site de collecte des contenants dans la région, éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour obtenir des informations sur l'élimination de produit non utilisé et dont on ne veut plus, communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial. Communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.
--	---

14. Renseignements touchant le transport :

Appellation réglementaire UN/TMD :	Liquide inflammable non autrement dénommé (NOS) – (contient de l'alcool isopropylique)
Classe de danger :	3
Numéro UN/TMD :	UN1993
Groupe d'emballage :	III
Polluant marin :	Non
Numéro NMFC :	101685/085

15. Renseignements de nature réglementaire :

LIS/LES :	71-23-8 répertorié dans la LIS / 63089-86-1 répertorié dans la LES
TSCA :	Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire de la TSCA ou en sont exemptés. Les composants suivants de ce produit

	sont assujettis aux exigences de déclaration du paragraphe 12(b) de la TSCA : ?
Ce produit chimique est un pesticide enregistré auprès de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Il fait l'objet de certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu des lois fédérales sur les pesticides. Ces exigences sont différentes des critères de classification et des renseignements requis sur les dangers que doivent contenir les fiches signalétiques et les étiquettes sur les lieux de travail des produits chimiques qui ne sont pas des pesticides. Les renseignements suivants portant sur les dangers doivent être inscrits sur l'étiquette du pesticide.	
Mot-indicateur de l'ARLA	AVERTISSEMENT : IRRITANT OCULAIRE
Mises en garde :	GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation oculaire. NE PAS laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Se laver consciencieusement avec du savon et de l'eau après avoir manipulé le produit. Enlever et nettoyer tout vêtement contaminé avant de le porter à nouveau. Porter des pantalons longs, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes, des gants à l'épreuve des produits chimiques, ainsi qu'une protection oculaire pendant les activités de mélange, de chargement, d'application ou de nettoyage ou de réparation. Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer du tabac ou d'aller aux toilettes. N'appliquer ce produit que lorsque le potentiel de dérive vers les zones résidentielles ou d'activités humaines, comme les maisons, les chalets, les écoles et les aires de loisirs, est minime. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les réglages de pulvérisation. Ne pas retourner dans les endroits traités ou permettre à qui que ce soit d'y retourner avant que le produit soit sec. S'assurer de ne pas contaminer la nourriture humaine ni les aliments pour animaux.

Produit : Blush
Date de publication : 2017-05-19
Version : 5

Pictogrammes et symboles :



16. Autres renseignements :

Aucune

Date de publication/Version : 2017-05-19, version 5

Remplace : 2016-06-24, version 4